



Printemps 2023

Le Petit Saint-Saphorien

Editorial du Syndic

Chères toutes et tous,

En ce printemps qui peine à se révéler, voit le jour pour notre commune un projet qui lui aussi aura eu mille peines à se dessiner. Ainsi, afin de répondre à un manque de places de parc au bourg, moult versions, avec variantes et sous-variantes, parking en surface, en estacade ou enterré, automatisé ou pas, parking à l'extérieur du village avec une navette électrique, déplacement de la route ou pas... ont été étudiées au cours des 20 dernières années...

Ce n'est pas par manque d'idées, d'imagination, d'enthousiasme ou de compétences, mais bien en raison des restrictions paysagères et patrimoniales, et surtout des limites financières de notre petite commune que finalement, comme en d'autres circonstances, la montagne accouche d'une souris... Parce qu'entre-temps, c'est l'affaissement à certains endroits et surtout la dégradation du revêtement qui impactent fortement la qualité de vie des usagers et riverains.

Ce n'est finalement qu'une « réfection simple », dans les gabarits existants qui sera réalisée au cours de sept prochains mois, par étapes courtes et dynamiques, afin d'impacter au minimum la circulation, l'accès aux places de parc et la vie des habitants en général. La finalisation de ce chantier aura lieu à l'été 2024 avec la pose du revêtement final phonoabsorbant qui devra diminuer fortement les nuisances pour les riverains. A la fin du chantier, le nombre de places de parc sur notre territoire sera inchangé, à l'exception de la disparition des places en aval de la RC à la sortie du village direction Vevey, d'ores et

Editorial du Syndic, suite

déjà condamnées puisque provisoires depuis... 15 ans, mais dangereuses et non légalisées. De plus, la vitesse de circulation sera réduite à 50 km/h en traversée de localité, répondant ainsi à la motion d'un Conseiller communal et au vœu de nombreux habitants.

L'autre projet d'envergure et lié en partie aux travaux de la RC, mais concerne également le reste du territoire avec l'installation de système d'éclairage économe, efficient, modulable, etc, tout en gardant une esthétique adaptée aux différentes caractéristiques de bâti.

La modification de l'éclairage public va dans le sens de la réflexion globale de votre Municipalité concernant l'efficacité énergétique et l'installation de moyens de production d'énergie renouvelable. En collaboration avec les autres communes et les services cantonaux du Patrimoine, votre Autorité vise à mettre sur pieds un inventaire des surfaces pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques, avec un catalogue de types de modèles adaptés en fonction de « l'impact visuel » de chaque installation.

2023 marque, dans un autre registre, les 300 ans de la mort du Major Davel, le héros tant houspillé de son vivant, mais que notre histoire a finalement adopté comme figure tutélaire dès 1840. Celui qui fut considéré comme un fou criminel lors de sa révolte de 1723 est aujourd'hui reconnu comme l'un des pères de notre canton. Certes, les circonstances et l'opresseur ne sont plus les mêmes, mais que dira-t-on dans 100 ou 300 ans de nos agitateurs actuels ?

Bonne lecture et bel été à vous !

Gérald Vallélian, Syndic.

Réfection de la route du Lac

L'épilogue d'une saga



Comme décrit dans le récent tout-ménages qui vous est parvenu, les travaux de réfection de la route du Lac débutent. C'est donc l'épilogue d'une saga de plus de 20 ans, dont vous retrouverez l'historique en page 6. La Municipalité se réjouit de voir se concrétiser ce projet, qui a pour but d'améliorer les infrastructures, la sécurité et le confort tant des habitants que des usagers. Ces travaux répondront aux exigences légales de sécurité, de fluidité et d'exploitation des routes cantonales.

En plus de la pose d'un revêtement phonoabsorbant, qui est agendée à l'été 2024, l'abaissement de la limitation de la vitesse en traversée de localité à 50 km/h permettra de réduire les nuisances sonores et améliorer la sécurité.

Le site internet communal sera régulièrement mis à jour afin de vous tenir informé de ce projet.

Conscients des nuisances que ces travaux et les importantes restrictions de circulation et de stationnement vont provoquer, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

● « D'autres réflexions
● sont en cours pour
● identifier et promouvoir le
● développement d'énergies
● renouvelables, en parallèle
● à des pistes d'économies. »

G. Vallélian, Syndic

Objectif des travaux

- Renouvellement du revêtement de la chaussée, fortement dégradé;
- Assainissement du bruit routier via la pose d'un revêtement phonoabsorbant;
- Intégration des modes doux via la réalisation de bandes cyclables;
- Remplacement des conduites sous route obsolètes;
- Rénovation de l'éclairage public.

Restriction de la circulation durant les travaux

- La circulation sera maintenue dans les deux sens, avec une régulation par feux dans la zone de chantier;
- Les accès aux chemins riverains directs de la route cantonale seront accessibles dans la mesure du possible durant la durée du chantier, hormis le chemin du Chapon, qui sera fermé au débouché de la route cantonale (stationnement toujours possible avec macaron);
- Les cheminements piétonniers seront maintenus le long de la route du Lac;
- Selon les phases de travaux, les zones de stationnement situées le long de la route cantonale seront temporairement interdites;
- La pose de la couche de roulement (tapis) en été 2024 nécessitera la fermeture complète de la route durant un week-end.

Phasage

Lundi 8 mai 2023

Début des travaux de réfection depuis la partie Ouest de la route du Lac

Durée des travaux

Estimée à environ six mois

Eté 2024

Pose du tapis phonoabsorbant

Stationnement durant les travaux

- Aucun véhicule ne pourra stationner et circuler dans la zone du chantier;
- Le stationnement sur les chemins suivants sera réservé aux détenteurs d'un macaron :
 - Chemin Neuf;
 - Chemin du Chapon.



Exemple de phasage (non définitif)



Quelques détails du projet de réfection

L'objet principal du projet est la rénovation de la superstructure routière incluant une adaptation des largeurs des voies de circulation et des trottoirs afin qu'elle soit conforme aux directives en vigueur. Ces modifications sont considérées comme des travaux d'entretien ne nécessitant pas de mise à l'enquête.

Le coût de ces travaux se détaille comme suit :

• Génie civil	CHF 1'734'900.-
• Analyses et essais	CHF 15'000.-
• Eclairage public	CHF 56'100.-
• Marquage et signalisation	CHF 63'000.-
• Géomètre	CHF 45'000.-
• Ingénieurs	CHF 95'000.-
• Remplacement eau potable	CHF 30'300.-
• Divers et imprévus, arrondi	CHF 384'098.-
• Sous-total	CHF 2'423'398.-
• TVA	CHF 186'602.-
• Total	CHF 2'610'000.-

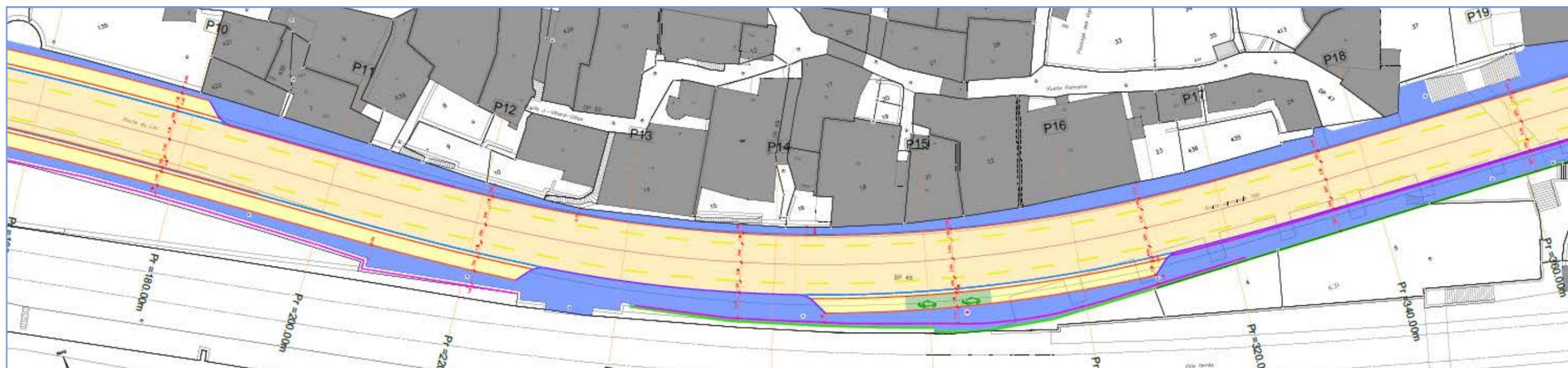


Les canalisations et les équipements de la route ont également été examinés. Leurs adaptations aux normes actuelles ou leur remplacement ont été intégrés dans le projet. Les marquages routiers seront refaits et les panneaux de signalisation en bon état conservés. Les autres seront remplacés.

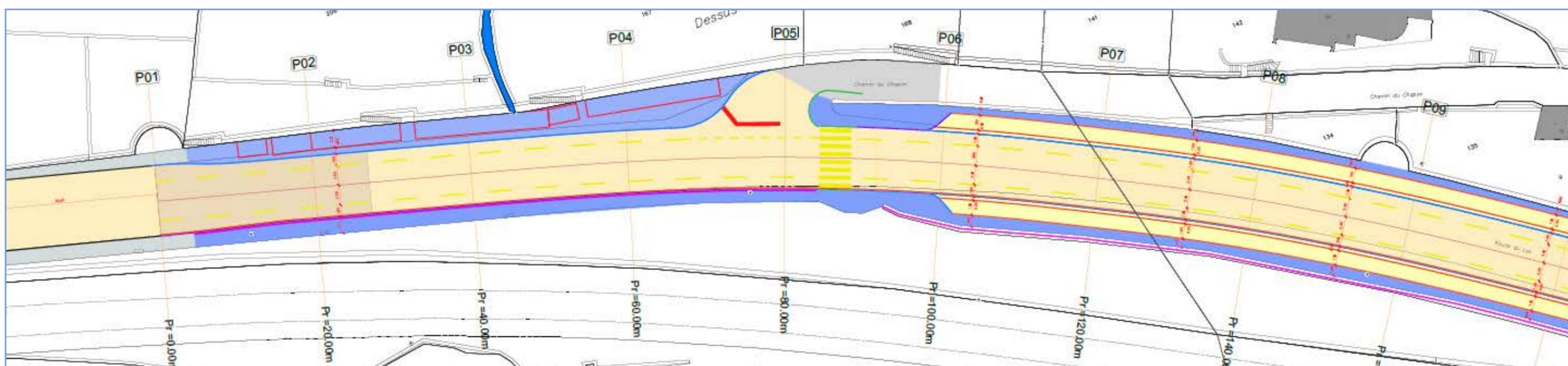
Pour marquer le changement de vitesse à 50 km/h, la mise en place d'une zone colorée, à chaque entrée de localité, avait été prévue. Toutefois, après avis des spécialistes qui ne recommandent pas ce type de revêtement en raison de la rapidité avec laquelle il se dégrade, la Municipalité a renoncé à ce marquage spécifique.

Les bandes cyclables sont maintenues le long de la chaussée et complétées du côté Vevey, aujourd'hui interrompue par des cases de stationnement. Leur largeur est de 1.50 m sur toute la longueur, rejoignant les marquages existants à chaque extrémité.

Selon la volonté exprimée par le Conseil communal, deux cases de stationnement avec bornes de recharge pour voitures électriques seront créées, avec possibilité d'en équiper davantage dans le futur (en vert sur le plan ci-dessous).



Plan de situation secteur centre



Plan de situation secteur Ouest

Historique du projet ou 21 ans de procédure

2002 - Premier préavis

La Municipalité présentait son premier préavis au Conseil communal concernant l'étude de faisabilité de la construction d'un parking communal entre la route cantonale et la voie de chemin de fer.

2006 - Parking en estacade

Le Conseil communal, lors de sa séance du 1er décembre 2006, avait choisi, sur proposition de la Municipalité, de faire développer la variante de parking d'un niveau en estacade.

Ce projet prévoyait la création de 22 places supplémentaires pour un coût estimé à CHF 2,3 mios.

2008 - Crédit de construction

Le crédit pour la construction du parking était accordé par le Conseil communal le 2 juin 2008, via le préavis 283. Les travaux préparatoires ont débuté dans la foulée.

2008 - Arrêt des travaux et refus du projet

Le Département des infrastructures, qui avait piloté le dossier jusque-là, avait demandé de revoir le projet après avoir été alerté par divers milieux. En octobre 2008, le Chef du Département refusait d'approuver le projet de parking, pour des motifs esthétiques découlant prétendument de la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LPPL).

2008 - Pétitions

La Municipalité recevait, à l'automne 2008, deux pétitions munies de 191 signatures pour la première et 54 pour la seconde, demandant à la Municipalité de renoncer à la construction du parking dans l'état actuel du projet et, pour le cas où la création d'un parking serait considérée comme indispensable, d'étudier d'autres variantes, par exemple sous la forme d'un parking souterrain.

2008 à 2012 - Recours et procédure

Période durant laquelle la Municipalité a oeuvré à la procédure de recours à l'encontre de la décision du Chef du Département des infrastructures du 28 octobre 2008.

2009 - Reprise des études

Le Conseil communal approuvait, le 10 décembre 2009, le préavis relatif à la reprise de l'étude de

l'édification d'un parking selon la "sous-variante 1".

2012 - Fin de procédure et projet de parking extérieur

Le 7 mai 2012, le Conseil communal approuvait le préavis 312 intitulé "Démarches en lien avec le projet de création d'un parking à Saint-Saphorin et suite à donner au recours contre la décision du Département des infrastructures du 27 octobre 2008 concernant la création d'un parking extérieur".

2013 - Projet Skyline

Les études de mobilité douce, transports publics, solutions de stationnement et géotechniques ont amené au projet de création d'un parking souterrain automatisé Skyline pour 120 places sur deux étages. Lors de sa séance du 29 juin 2015, le Conseil communal approuvait la proposition municipale d'abandonner ce projet ambitieux, chiffré à plus de CHF 16 mios.

2016 - Requalification

Au vu des difficultés rencontrées avec les instances cantonales et fédérales et de protection de la nature et de l'environnement, la réalisation d'un parking est abandonnée. Un préavis est approuvé en juin 2018 accordant un crédit de CHF 103'200.- pour la réalisation d'un avant-projet de requalification.

Les complications administratives s'enchaînent ensuite avec des demandes toujours plus coûteuses de la part du canton et de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage CFNP notamment.

2021 - Réfection simple

Après de multiples interpellations auprès des instances cantonales, la Municipalité obtient la possibilité de n'engager qu'une réfection simple du tracé, dans les gabarits existants.

2022 - Approbation de la réfection simple

Le Conseil communal approuvait respectivement en juin 2022 et mars 2023 les préavis d'étude et de réalisation de la réfection simple pour un montant de CHF 2'610'000.-.

Eclairage public

Selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), de nouvelles exigences d'efficacité doivent être appliquées à l'éclairage public (les vieilles ampoules à vapeur de mercure ne sont plus autorisées à la vente). Aussi, la Municipalité a soumis au Conseil communal en mars dernier un préavis pour la rénovation de tout l'éclairage public, lequel a été approuvé.

Le remplacement des sources actuelles et l'intégration d'une télégestion devrait permettre de réaliser environ 70% d'économie d'électricité.

La maîtrise de notre éclairage public, actuellement géré par Romande Energie, reviendra aux mains de la commune. Ceci permettra, par exemple, d'éteindre les zones souhaitées durant la nuit des perséides ou encore de gérer l'intensité de l'éclairage point par point et aux horaires souhaités ou en relation avec le trafic effectif dans les rues.

Photométrie de la situation actuelle de la route du Lac qui "met en lumière les zones d'ombre".



Adaptation de chaque luminaire

Les luminaires seront munis d'un système d'abaissement de la consommation et les horaires pourront être adaptés au cas par cas. Le dispositif permet également d'éteindre complètement certains tronçons, dans la plage horaire nocturne qui correspond à l'arrêt des transports publics.

Ces mesures de diminution de luminosité, voire d'extinction, contribuent à lutter contre la pollution lumineuse et permettent de ménager la flore et la faune nocturne. Certains habitants, également incommodés par une luminosité inondant leur habitation, bénéficieront de ce système qui leur permettra d'avoir une meilleure qualité de vie nocturne.

Dans la mesure du possible, les lanternes existantes seront conservées et modifiées avec de nouvelles sources LED et télégestion (connectivité entre les luminaires). Nous avons opté pour une couleur de flux blanc chaud 3000K légèrement plus clair que les ampoules actuelles (2700K) afin de préserver le caractère "médiéval" du village et garantir un éclairage optimal pour chaque emplacement au travers d'optiques (direction de la lumière) adaptées.

Coordination avec la réfection de la route du Lac

Concernant la route du Lac, il est à relever que, pour certains points très éloignés (jusqu'à 95 m), l'uniformité de la lumière sur le tracé n'est pas possible. Pour ce faire, il sera nécessaire d'augmenter le nombre de points lumineux.

En chiffres :

- 99 points lumineux sur tout le territoire
- Coût global de CHF 135'800.-
- Economie d'électricité estimée à 70%

Lien vers vidéo démonstrative :

<https://youtu.be/xuJIDeQk0o8>

Planification

La partie de la route du Lac sera coordonnée avec les travaux de réfection du tronçon.

Le solde des points lumineux du territoire communal sera rénové dans les prochains mois.

Cloches de l'église

Horloge monumentale et caprices

Le 31 décembre 2021, les cloches ont cessé de sonner à Saint-Saphorin.

Le spécialiste mandaté sur place a constaté qu'un mouvement s'est rompu sur l'horloge monumentale. Les pièces ont dû être fabriquées sur-mesure. La Municipalité a décidé de profiter de cette intervention pour réviser l'ensemble du mécanisme.

Une demande de subvention a été soumise à la Division monuments et sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine, qui a décidé d'allouer un montant de CHF 1'215.-, sur la somme totale des travaux devisée à CHF 12'149.-.

L'horloge a été reposée début avril. Toutefois, des réglages fins doivent encore être réalisés afin que le mécanisme fonctionne parfaitement.

- « La révision d'une horloge monumentale est un long travail minutieux à mener avec passion et persévérance pour redonner vie à ces mécanismes d'un autre temps... »

J.-P. Schorderet, Mecatal



Horloge J. Baer de 1948

Panneaux solaires

Moratoire

Depuis 2022, les demandes d'installations solaires thermiques et photovoltaïques ont nettement augmenté. Si les autorisations ont pu être délivrées dans les zones d'habitation ou agricoles, après accord du service étatique compétent, la problématique est bien différente au bourg.

En effet, la partie Sud de notre territoire est inscrite à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), avec objectif de sauvegarde A (www.gisos.bak.admin.ch/sites).

Afin de garantir la préservation du site tout en soutenant les mesures visant à lutter contre le dérèglement climatique et de potentielle pénurie d'énergie, la Municipalité a décidé d'établir un guide d'intégration des installations solaires dans la zone ISOS, en collaboration avec les communes du périmètre, sous l'égide de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL).

Aussi, toutes les demandes y relatives sont mises en suspens jusqu'à approbation de ce document d'ici la fin de l'année. Dans cet intervalle, aucune autorisation de pose de panneaux ne sera délivrée sur toute la zone protégée du bourg.

PACom

Calendrier prévisionnel

En juin 2022, le Conseil communal approuvait le préavis 416 allouant un crédit de CHF 52'000.- pour la révision du plan général d'affectation et du plan d'extension partiel.

Le calendrier prévisionnel concernant ce projet est le suivant :

Projet provisoire	Avril 2023
Projet définitif	Fin mai 2023
Transmission pour examen préalable	Juin 2023
Retour de l'examen	Avril 2024
Enquête publique	Mai 2024
Adoption par le Conseil communal	Fin d'année 2024

Antenne 5G

Intepellation de M. le Conseiller communal Frédéric Benoit

Durant l'été 2022, la Municipalité a été approchée par Swisscom concernant son projet d'installation d'une antenne 4G-5G à Saint-Saphorin, en l'occurrence sur la parcelle communale 512 au lieu-dit Pré-à-la-Blanche, afin d'améliorer la couverture réseau sur l'A9 et les zones adjacentes. L'Exécutif a demandé la pose d'un gabarit afin de pouvoir se rendre compte de l'impact visuel. Parallèlement, les habitants de Lignièrès ont été informés de ce projet.

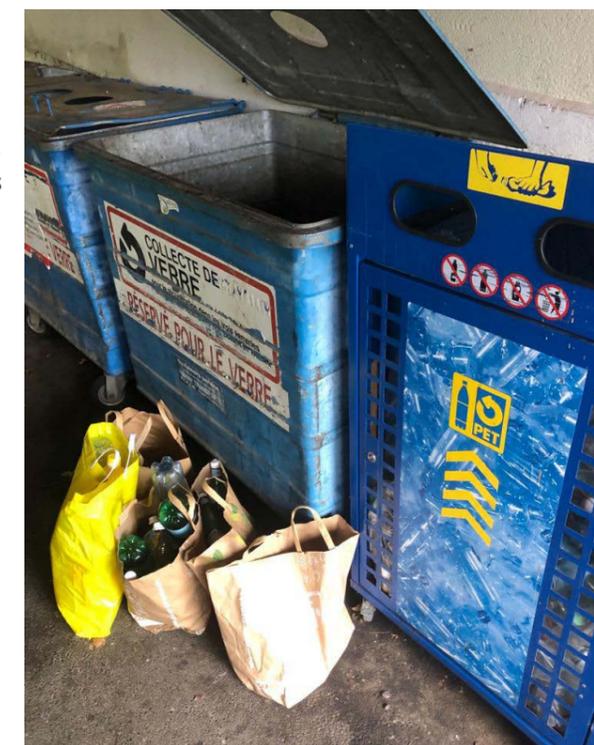
Le 13 mars 2023, M. le Conseiller communal Frédéric Benoit déposait une interpellation demandant l'abandon de ce projet. Par ailleurs, de nombreux habitants du hameau ont fait part de leurs inquiétudes quant à la technologie 5G.

Après avoir examiné les différents textes légaux et rapports sur cette problématique et compte tenu de l'interpellation déposée au Conseil communal par M. Frédéric Benoit et des inquiétudes des administrés domiciliés à proximité, la Municipalité a décidé de renoncer à entrer en matière pour la délivrance de permis de construire dans le cadre de l'installation d'une antenne 5G sur la parcelle communale 512.

Evacuation des déchets

Ecopoints

Merci à toutes et tous de ne pas déposer vos sacs, bouteilles, PET, etc, à côté des containers, d'autant plus si le container d'à côté est vide !



Ramassage du papier

Depuis juin 2022, M. Marjanko Madzovski, 079 614 66 17, met gratuitement à votre disposition, sous sa responsabilité, un service de ramassage du papier au bourg.

Les habitants peuvent ainsi déposer leur papier directement dans sa camionnette qui est stationnée sur la place du Peuplier les premiers samedis des mois pairs, de 10h00 à 10h30.

La Municipalité profite de ce tout-ménages pour remercier M. Madzovski.

Plan canicule

Protégeons-nous

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

Manifestations; à vos agendas !

Réceptions officielles

Apéritif du Jolie Vue Festival le 11 mai

Le Jolie Vue Festival, dont la cinquième édition se déroulera les vendredi 14 et samedi 15 juillet 2023, vous convie à un apéritif officiel le **jeudi 11 mai 2023, dès 18h00**, sur la place du Peuplier (au Caveau des Vignerons en cas de pluie).

Cette rencontre autour d'un verre de chasselas sera l'occasion d'informer les habitants saint-saphorien du déroulement de cette nouvelle édition - qui réserve quelques surprises - d'intégrer la population à cet événement désormais pérenne et de remercier chacun de son soutien et sa compréhension.

D'ailleurs, en qualité d'habitant, vous pouvez bénéficier d'un prix réduit sur l'achat des billets via le site <https://www.petzi.ch/fr/>.

Nous vous attendons nombreux sur la place du Peuplier pour partager un moment convivial et échanger sur le Festival.

Dans l'intervalle, nous vous informons que l'association est toujours à la recherche de bénévoles pour le montage et démontage ainsi que durant les deux jours des festivités.

Inscription : jolievuefestival@protonmail.ch

Souscriptions le 27 mai

Les habitants saint-saphoriens peuvent, comme toujours, bénéficier d'un prix préférentiel pour l'achat de la délicieuse récolte de la cave de la St-Germandaz.

Un courrier officiel vous parviendra prochainement. Nous vous invitons, dans l'intervalle, à d'ores et déjà agender la date du samedi 27 mai 2023, de 10h00 à 12h00, sur la place du Peuplier.

Nouveaux habitants le 9 juin

Chères et chers administré-e-s ayant élu domicile à Saint-Saphorin entre la mi-2021 et ce jour, agendez le jeudi 9 juin 2023, date à laquelle se déroulera la traditionnelle réception des nouveaux habitants. Une invitation vous parviendra prochainement.

Manifestations publiques

Caves Ouvertes vaudoises

samedi 27 et dimanche 28 mai

Se dérouleront les 27 et 28 mai 2023 les Caves Ouvertes Vaudoises. Une sélection de vigneron de l'Appellation Saint-Saphorin vous attend sur la place du Peuplier à cette occasion. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site www.ovv.ch/caves-ouvertes

Vevey Lavaux Up

dimanche 11 juin

Venez marcher, courir, pédaler ou rouler sans moteur... Tout sera permis le 11 juin 2023, de 10h00 à 16h30, lors de la 10ème édition du Vevey-Lavaux Up. La route du lac, fermée de Vevey à Cully, offrira un écrin idyllique aux nombreux participants attendus. Une ode à la mobilité douce qui invite chacun à changer ses habitudes.

Gospelair Festival

samedi 17 et dimanche 18 juin

Le Gospel Air Festival est une manifestation organisée chaque année dans une ville de Suisse Romande. Le festival offre la possibilité aux chœurs de Suisse romande, et quelques groupes de pays voisins, ce qui représente plus de 25 groupes, 600 chanteurs et de très nombreux spectateurs et visiteurs, de faire découvrir le chant du negro spiritual et du gospel song.

Rendez-vous à l'église de Saint-Saphorin et sur la place du Peuplier.

Renseignements / réservations:
lavaux2023.gospelair.ch

Participez bénévolement:
<https://lavaux2023.gospelair.ch/benevoles.html>



Jolie Vue Festival

vendredi 14 et samedi 15 juillet

Le Jolie Vue Festival a lieu dans le splendissant Jardin de la Cure.

La scène principale est encadrée de végétation et de vignes, avec une vue imprenable sur le lac. Des concerts et performances se déroulent aussi dans l'église du village, offrant une expérience acoustique à part.

La programmation de cette année a déjà été annoncée et sera la suivante :

Vendredi 14 juillet:

Dan Büchler / Sara Oswald / Jozef Van Wissem / Marie Krüttli / Mario Batkovic

Samedi 15 juillet:

Pierre Dominic Scheder / Joanna Gemma Auguri / Raphael Loher / Maryanne Shewolf / My Name Is Fuzzy (Bastien Bron)

www.jolievuefestival.ch

Joutes sportives des enfants à Lignièrès

dimanche 27 août

L'association des Gentils Assassins vous invite à participer aux joutes sportives des enfants, sur la place de jeux de Lignièrès.

Au programme; des jeux, des grillades et un moment de partage.

Fête des vendanges

un samedi soir en septembre / octobre

L'association des Gentils Assassins organisera, le soir des vendanges, une brisolée !

Kermesse du sauvetage

vendredi 1er et samedi 2 septembre

Venez passer un bon moment entre amis ou en famille à la kermesse du Sauvetage de St-Saphorin, les 1er et 2 septembre. L'équipe de «La Vedette» vous servira à boire et à manger dans une ambiance toujours sympathique.



Halloween

samedi 28 octobre

Troisième édition de la fête d'Halloween sur la place du Peuplier. Venez nous faire peur autour d'un verre et de la soupe des employés communaux.

Lausanne Marathon

dimanche 29 octobre

Le Lausanne Marathon fête cette année ses 30 ans !

Exposition temporaire gratuite au Musée Olympique de Lausanne du 11 mai 2023 au 3 mars 2024, avec un espace exclusivement dédié au jubilé du Lausanne Marathon.

Arbre à fondue

samedi 25 novembre

Inauguration du sapin de Noël sur la place du Peuplier et arbre à fondue organisés par l'association des Gentils Assassins.

St-Nicolas

mercredi 6 décembre

Rencontrez le St-Nicolas sur la place du Peuplier le mercredi 6 décembre.

Fête organisée par la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin pour les quatre communes du cercle.

Décorations florales

Depuis début 2022, MM. Schaer et Muser, employés communaux, ont repris la gestion des décorations florales au village, sous la responsabilité de la Municipale-déléguée, Mme Laurette Ruchonnet. Nous espérons que ces nouveaux concepts vous satisfont.



Nouveau

La Pièce Uniq au chemin Neuf
Si l'échelle est dehors, c'est ouvert !



Votre Municipalité



de gauche à droite, Jean-Claude Chevalley, Gilles Guex, Laurette Ruchonnet, Mauro Contardo et Gérald Vallélian